

■ **La Chenille Gourmande Sàrl**, à Oron-la-Ville, Le Bourg, CH-550-1042117-9. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 14 octobre 2004. But: commerce de produits alimentaires et service traiteur. Capital social entièrement libéré: CHF 40'000. Apport en nature/reprise de biens selon convention du 14 octobre 2004 et inventaire au 28 juillet 2004: matériel et mobilier de cuisine pour CHF 46'000, acceptés pour ce prix, dont CHF 40'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 6'000 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés: Bovet Jérôme, de Forel (Lavaux), à Oron-la-Ville, avec une part de CHF 35'000, gérant avec signature individuelle, et Martin Annie, de Sainte-Croix, à Oron-la-Ville, avec une part de CHF 5'000, sans signature. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 10849 du 20.10.2004
(02514916 / CH-550.1.042.117-9)